URBPL

URPS

URPS BIOLOGISTES PDL

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023

5 BOULEVARD VINCENT GÂCHE
44200 NANTES
06.23.00.91.19
URPS.BIOLOGISTES.PDL@GMAIL.COM

Sommaire

du rapport

01 L'URPS Biologistes PDL *p1*

02 Représenter les biologistes libéraux *p3*

03 Faciliter l'exercice professionnel des Biologistes *p5*

04 Intégrer les Biologistes dans les projets pluriprofessionnels *p6*

05 Communication *p8*

L'URPS Biologistes

Créées par la Loi Hôpital Patient Santé Territoire, les URPS ont pour vocation de représenter l'ensemble des Biologistes libéraux. Les professions de santé sont structurées en URPS, il y en dix au total : biologistes, , chirurgiens-dentistes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, médecins, orthophonistes, orthoptistes, pédicures-podologues, pharmaciens et sages-femmes.

01 - Les missions

L'URPS Biologistes des PDL est composée de 6 membres, qui se mobilisent pour le déploiement de projet régional de santé publique.

Les Unions participent :

- A la préparation et à la mise en œuvre du projet régional de santé
- A l'analyse des besoins de santé et de l'offre de soins, en vue notamment de l'élaboration du schéma régional d'organisation des soins
- A l'organisation de l'exercice professionnel : la permanence des soins, la continuité des soins et les nouveaux modes d'exercice
- A des actions dans le domaine des soins, de la prévention, de la veille sanitaire, de la gestion des crises sanitaires, de la promotion de la santé et de l'éducation thérapeutique
- A la mise en œuvre des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens avec les réseaux de santé, les centres de santé, les maisons de santé et les pôles de santé, ou des contrats ayant pour objet d'améliorer la qualité et la coordination des soins,
- Au déploiement et à l'utilisation des systèmes de communication et d'information partagés
- A la mise en œuvre du développement professionnel continu

02 - Les temps forts

Vie de l'Union

26 juin 2023

Assemblée Générale et Bureau

Partenariat

14 septembre 2023

Rencontre avec le DG ARS des Pays de la Loire

20 novembre 2024

Rencontre avec l'ARS PDL sur le sujet des critères d'ouverture de site

02 - L'équipe

ANTHONY MOUCHERE
président

FLORENT TOMASI
secrétaire

GUILLAUME AUBIN
trésorier

PHILIPPE DUBREUIL
membre de la commission de contrôle

NORBERT DESBIOLLES
membre de la commission de contrôle

JEAN-BAPTISTE DEFAUX
membre de la commission de contrôle

04 - Les chiffres 2024

Les recettes

Depuis 2011, une nouvelle ligne de contribution est apparue sur la notification de régularisation des cotisations d'URSSAF : « Contribution aux Unions Régionales des Professions de Santé » (CURPS). Le budget de fonctionnement de l'URPS est principalement constitué de cette contribution, correspondant à 0.1% des revenus de chaque praticien. Cette contribution est collectée et gérée par l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS) qui la redistribue entre les URPS de France.

L'URPS est principalement financée par les contributions prélevées par l'URSSAF aux biologistes libéraux conventionnés.

En 2023, l'URPS a perçu 24 816,19€ de cette contribution

Les dépenses

Les principales dépenses de l'Union sont dûes notamment à la participation de l'URPS à la MDU, des frais d'honoraires ainsi que différentes cotisations.

Représenter les biologistes libéraux

01 - Participer à l'organisation de l'exercice professionnel

L'InterURPS

L'association InterURPS a été créée en fin d'année 2019. Elle rassemble les 10 URPS des Pays de la Loire. L'Assemblée Générale constitutive du 19 décembre 2019 a élu un trio pour assurer la présidence : DR CAILLARD, président de l'URPS Médecins libéraux, DR GUILLEMINOT, président de l'URPS Pharmaciens d'officine et Mme BENARD, présidente de l'URPS Orthophonistes libéraux.

L'année 2023 a permis à l'InterURPS de développer ces échanges par l'intermédiaire de rencontres régulières tout au long de l'année. Cette structuration permet une collaboration plus efficiente entre toutes les parties prenantes.

Les projets en cours en InterURPS :

- Accompagnement des CPTS
- Appui au déploiement du SAS
- ICOPE PDL

Les missions de l'InterURPS :

COMMUNIQUER ET STRUCTURER L'ÉCHANGE ENTRE URPS
En priorité sur le sujet de la coordination interprofessionnelle

DÉVELOPPER DES ACTIONS
Dans le domaine de la prévention et de la promotion de la santé

D'ÉCHANGER AVEC LES PARTENAIRES
Notamment l'ARS, l'Assurance Maladie, associations, structures sanitaires ...

GÉRER LE DÉPLOIEMENT DES CPTS

PILOTER DES PROJETS ET ORGANISER DES JOURNÉES RÉGIONALES
Rassemblant l'ensemble des URPS

L'URPS Biologistes a participé au séminaire InterURPS volet CPTS le 23 Novembre qui avait pour thématique "Nos CPTS, parlons-en !"

Participation aux échanges régionaux ou nationaux

Instruction virus MPox

L'URPS a participé à une réunion régionale concernant les nouvelles instructions sur le virus MPOX.

La MDU

L'URPS Biologistes fait partie de la SAS MDU. Cette société regroupant 9 Unions des professionnels de Santé libéraux permet de gérer la gestion de la location de locaux pour les salariés des URPS.

Echanges ARS - URPS

Au cours de cette année 2023, l'URPS a échangé avec l'ARS autour notamment de la nouvelle grille d'analyse des demandes d'ouverture de site de laboratoire de biologie médicale. Lors de ces échanges, l'ARS a également présenté le téléservice qui servira de support pour toutes les démarches des laboratoires.

L'URPS a participé à 1 rencontre en 2023

Projet Régional de Santé 3

L'URPS Biologistes a pris part aux échanges concernant l'écriture du nouveau projet régional de santé de la région Pays de la Loire 2023-2028. Pour rappel, le PRS fixe des objectifs opérationnels sur 5 ans en prévention, soins et accompagnement médico-social, qui s'inscrivent dans la vision plus large, à 10 ans, des orientations stratégiques.

L'URPS a participé à 1 rencontre en 2023

Faciliter l'exercice professionnel des Biologistes

01 - ISTtest

L'URPS via la participation de Philippe Dubreuil (également membre titulaire du COREVIH des Pays de la Loire), s'est investie dans la thématique du dépistage des IST.

Plus particulièrement, l'URPS fait partie intégrante du COPIL régional IST-Test. Ce COPIL a été mis en place dans le cadre de l'élargissement du dispositif VIHTest à d'autres IST.

Le but de ce groupe est notamment de définir les éléments de communication.

En 2023, l'URPS a participé activement à ce projet :

01

Gouvernance

Participation aux différentes réunions

02

Aide à la conception

Participation à l'élaboration de plaquettes d'information

03

Communication

Relai d'informations auprès des biologistes de la Région

L'URPS a participé à 2 rencontres en 2023

Intégrer les biologistes dans les projets pluriprofessionnels

01 - ICOPE PDL

icope
Pays de la Loire

2023 a marqué la suite du déploiement d'ICOPE PDL. L'URPS Biologistes s'est intégrée dans le projet pour permettre aux biologistes libéraux d'être inclus dans le projet. Pour information, ICOPE PDL est une démarche de dépistage et d'évaluation des capacités fonctionnelles des personnes âgées de 60 ans et plus par les professionnels libéraux de la Région. Cette expérimentation régionale est portée par l'InterURPS des Pays de la Loire, les GHT 44 et 49 et le Gérontopôle des Pays de la Loire.

6 capacités évaluées

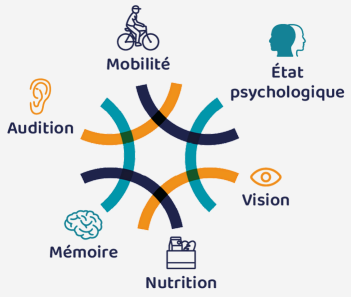

Déploiement de l'expérimentation sur 7 CPTS

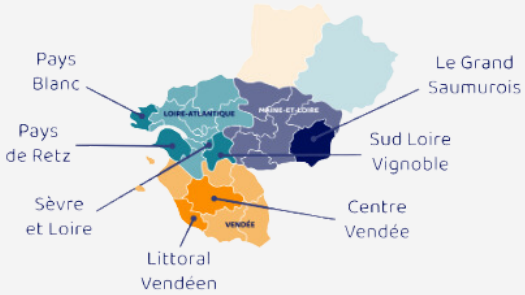

Les actions menées en 2023 :

01

Formation

Des PSL et notamment des biologistes:

- *1 biologiste s'est formé à la démarche ICOPE PDL*

02

Outil informatique

La démarche ICOPE PDL se base sur la création d'un outil informatique qui a connu cette année de nombreuses améliorations

PEDIACO II

L'URPS Biologistes a été sollicitée par les URPS Sages-femmes et Pharmaciens afin de rejoindre leur projet déployé dans le cadre des 1000 premiers jours.
Ce projet consiste en la réalisation d'une campagne de communication sur les compétences propres à chaque profession de santé dans le champ de la périnatalité. Cette communication sera déclinée en support numérique. L'URPS Biologistes participera à ce projet afin de présenter les interventions et compétences des Biologistes au cours des 1000 premiers jours.

Echange URPS IDEL et URPS Biologistes

Au cours de l'année 2023, l'URPS IDEL et l'URPS biologistes se sont rencontrées dans le but de développer l'interconnaissance entre les deux professions. Ce temps a également permis d'échanger autour du contexte actuel et imaginer des actions futures.

ESP CLAP

Les ESP CLAP sont des dispositifs expérimentaux en Pays de la Loire permettant aux professionnels de santé de premier recours libéraux de formaliser une coordination et d'initier des démarches d'exercice coordonné. Une équipe locale se coordonne autour d'une patientèle commune sur la base d'une ou plusieurs thématiques choisies en fonction des besoins du patient.

En quelques chiffres :

81 projets | *2 biologistes* | *1158 PSL*

L'URPS Biologistes fait partie du Conseil d'Administration de l'association ESP CLAP

Communautés professionnelles territoriales de santé

Afin d'assurer une meilleure coordination de leurs actions et de participer à la structuration des parcours de santé ainsi qu'à la réalisation des objectifs du projet régional de santé, les professionnel·le·s de santé peuvent décider de se constituer en CPTS (Communautés Professionnelles Territoriales de Santé). Les membres de cette communauté formalisent un projet de santé qu'ils transmettent à l'ARS.

L'association InterURPS propose un accompagnement aux professionnels qui souhaitent s'investir et formaliser une CPTS et accompagne les CPTS dans leur déploiement.

- CPTS opérationnelle
- En phase préparatoire
- Accompagnement en cours
- Projet mis en pause

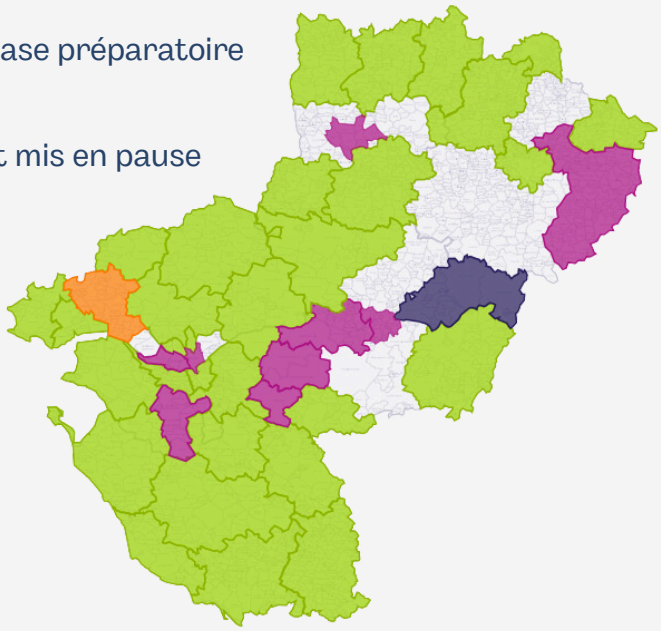

Communication

L'URPS Biologistes souhaite développer son axe de communication lancé en 2023. Une Newsletter a été créée afin de vous tenir informé(e) de toutes les actualités de la profession ainsi que des projets de l'Union.

Pour s'inscrire :

urps.biologistes.pdl@gmail.com